

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement
de l'école Louis-Cyr
le mardi 31 mai à 18 h 30
à la cafétéria

Étaient présents :

Membres de la direction :

M. Éric Sansfaçon, directeur
Mme Alexandra Verville, directrice adjointe

Membres parents :

Mme Élyse Boyer, membre substitut
Mme Margo Caron, membre substitut
Mme Sylvianne Deslandes
M. Jean-Claude Guérin
Mme Annie Lapré
Mme Mélissa Lavigneur

Membres du personnel :

M. Denis Beaudoin
Mme Audrey Benoit
Mme Pierrette Boudrias
Mme Christine St-Jean

Membre de la communauté

Mme Chantal Labrie

Étudiants

Jean-Christophe Landry
Zachary Sanche

Étaient absents :

Mme Annie Boulianne
Mme Andrée-Anne Charron
Mme Kathleen Tremblay
Mme Laurence Tremblay

1. Mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 18 h 30. M. Jean-Claude Guérin est président substitut puisque Mme Boulianne est absente.

2. Adoption de l'ordre du jour

(CÉ 310522-31)

M. Sansfaçon présente l'ordre du jour. M. Sansfaçon fait l'ajout des points suivants : 14.1 « Frais chargés aux parents » et 14.2 « Invitation cérémonie des finissants ». Mme Labrie, secondée par Mme Caron, propose l'adoption de l'ordre du jour modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Parole du public

Aucun public n'est présent à la rencontre.

4. Adoption du procès-verbal du 26 avril 2022 et suivis

(CÉ310522-32)

M. Sansfaçon fait la lecture du procès-verbal du 26 avril dernier et fait un retour sur les différents points abordés lors de la dernière rencontre. Dans le stationnement de l'aréna, des contraventions ont été données aux personnes qui ne respectent pas la limite de vitesse. Des panneaux ont été installés pour faire ralentir les voitures. Mme Lapré, secondée par Mme Benoit, propose l'adoption du procès-verbal du 26 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi COVID

Depuis le 14 mai, le port du masque n'est plus obligatoire. Depuis quelque temps, très peu de cas ont été reportés. Nous sommes encore à l'affût pour l'isolement lorsqu'une personne présente des symptômes.

6. Activités étudiantes :

(CÉ 310522-33)

6.1 Activité juin GADP

La demande d'autorisation pour l'activité en GADP sera envoyée par courriel aux membres. Elle doit d'abord être acceptée au CPE du 1^{er} juin.

* Le courriel a été envoyé le 3 juin et tous acceptent l'activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Budget initial 2022-2023

(CÉ 310522-34 et 310522-35)

M. Sansfaçon présente et explique chaque montant distribué dans le budget initial pour l'année 2022-2023 et il fait un comparatif de l'année précédente. Il fait une présentation détaillée des dépenses d'opération et d'investissement, ainsi que le montant alloué pour le conseil d'établissement de 400 \$. Mme Labrie propose d'adopter le budget 2022-2023 de fonctionnement et d'investissement (CÉ 310522-34). Mme Boyer propose d'adopter le budget 2022-2023 tel que déposé prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 400 \$ pour le conseil d'établissement (CÉ 310522-35).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Code de vie

Mme Verville explique qu'il y a eu des modifications particulièrement pour la tenue vestimentaire. M. Sansfaçon indique qu'il y a eu une construction d'un nouveau code de vie numérique. Le tout devra être adopté en CPE et retourné au CÉ.

9. Normes et modalités 2022-2023

Une modification a été faite en lien avec l'application de la loi au 2^e cycle sur la promotion par matière. Le tout sera adopté en CPE puis retourné en CÉ.

10. Calendrier scolaire 2022-2023

(CÉ 310522-36)

M. Sansfaçon présente le calendrier 2022-2023. Il reste à statuer la date pour l'assemblée générale des parents en début d'année. Zachary Sanche, appuyé par Mme St-Jean, propose l'adoption du calendrier scolaire 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Processus de sélection au profil *Multisports* 2022-2023

(CÉ 310522-37)

Le comité du volet *Multisports* s'est penché sur un calendrier et une liste de critères de sélection. Le document sera déposé par le comité. Chaque étape est détaillée et est ciblée dans le temps. Pour l'année scolaire 2022-2023, les tests de sélection se dérouleront en présentiel. Il n'y a pas d'augmentation pour l'an prochain. Le coût de 300 \$ est maintenu. Les élèves sauront s'ils sont acceptés ou en liste d'attente. Mme Boyer suggère d'avoir un plan des sorties à l'avance et qu'elles soient approuvées au CPE. Mme St-Jean, appuyée par Mme Lapré, propose le processus de sélection au profil *Multisports* 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Parole du délégué au comité de parents

Il n'y a pas eu de soirée depuis le dernier CÉ.

13. Parole du représentant de la communauté

Mme Labrie fait un retour sur la soirée des bénévoles. Elle nomme que très peu de gens se sont présentés, mais qu'il s'agissait tout de même d'une belle soirée.

14. Varia**14.1 Frais chargés aux parents**

(CÉ 310522-38)

La liste des fournitures scolaires sera envoyée par courriel à tous les membres. Nous reviendrons sur le sujet le 14 juin. M. Sansfaçon spécifie qu'une erreur s'est glissée dans la facturation l'année dernière qui explique l'augmentation des frais chargés au 1^{re} secondaire.

* Le courriel a été envoyé aux membres le 3 juin et tous acceptent la liste des fournitures scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 Invitation cérémonie des finissants

Les invitations pour la cérémonie des finissants ont été distribuées aux membres.

17. **Levée de l'assemblée**

(CE 310522-39)

Jean-Christophe Landry propose la levée de l'assemblée à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Jean-Claude Guérin
Vice-président



Éric Sansfaçon
Directeur

Adopté : Le mardi 14 juin 2022